

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 05 MAI 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le **VENDREDI 05 MAI 2017 à 18 h 30**, sous la présidence de **Madame Josette FARFAL, Maire**.

- Etaient présents :

Mesdames FARFAL, DE GEITERE et LE NEINDRE
Messieurs VIDAL, ROUBERTOU, LARTIGUE, MARCON et TAVET

- Etaient absents excusés :

Madame Sonia MESTUROUX, procuration donnée à Monsieur Christophe MARCON
Monsieur Jean-Baptiste TABARD, procuration donnée à Monsieur Jean-François TAVET
Monsieur Yannick CODET, procuration donnée à Monsieur Michel ROUBERTOU

- Date de la convocation : 20 avril 2017

- Secrétaire de séance : Monsieur Christophe MARCON

1-Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2017

2-AFFAIRES FINANCIERES

- Réseau d'alimentation en eau potable : Mise en œuvre d'équipements de sectorisation complémentaire
 - Choix de l'entreprise
 - Demande de subventions

3-AFFAIRES GENERALES

- Bibliothèque Départementale de Prêt : convention
- Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze : Adhésion au groupement de commandes

1-Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2017

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 07 avril 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2-AFFAIRES FINANCIERES

➤ Réseau d'alimentation en eau potable : Mise en œuvre d'équipements de sectorisation complémentaire :

Il est rappelé à l'assemblée qu'une étude concernant le diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable a été lancée et confiée au Bureau d'Etudes DEJANTE. Elle vise à aboutir à un schéma directeur d'eau potable actualité.

Cette étude est décomposée en trois phases :

- **Phase n°1 :** état des lieux du patrimoine et cartographie et bilan Besoins/Ressources

- **Phase n°2** : campagne de mesures des débits et pressions, campagne de sectorisation nocturne et modélisation du réseau

- **Phase n°3** : établissement du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

La phase n°1 a été présentée par le Bureau d'Etudes DEJANTE le 17 février 2017 et comporte les différents éléments :

- Bilan
 - du réseau
 - des ouvrages
 - des dispositifs de comptage
 - de la qualité des eaux
- Analyse de la gestion du service
- Analyse du rendement

Il a permis au bureau d'études DEJANTE de présenter une sectorisation complémentaire du réseau d'alimentation qui permettra de passer à l'exécution de la phase n°2.

Tranche ferme

• Pose de compteurs de sectorisation :

La mise en place de 4 compteurs de sectorisations sur le réseau (Le Tondu/Bourg, Place de la Mairie/bourg, secteur nord et secteur les Fraux et la Gane).

Objectif : identifier plus facilement les secteurs de fuites

• Changement de compteurs ouvrages :

Renouvellement du compteur à la station de pompage
Renouvellement du compteur au réservoir des Bèges par la mise en place d'un débitmètre

Tranche optionnelle

• Mise en place d'une télésurveillance : asservissement des pompes aux besoins du château d'eau

Une consultation d'entreprises a été lancée pour ces travaux du 12 avril au 03 mai 2017. Deux entreprises ont candidaté à cette consultation et ont transmis leur offre. Une phase de négociation a également eu lieu.

Suite à l'analyse des offres à l'issue de la phase de négociation et conformément au règlement de la consultation, l'offre proposée par l'entreprise **JACCARD TP** est la mieux disante. Elle s'élève à un montant de **31 108,00 € HT**.

Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise **JACCARD TP**.

Arrivé de Monsieur Loïc LARTIGUE à 18 h 45.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de retenir l'entreprise JACCARD.

Il est présenté à l'assemblée le plan de financement relatif à ces travaux :

Travaux entreprise JACCARD	31 108.00 € HT
Imprévus	1 450.00 € HT
Total	32 558.00 € HT

Plan de financement

Subvention Adour Garonne	19 184.36 €
Subvention Conseil Départemental	6 862.04 €
Autofinancement	6 511.60 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sollicite l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par les différents partenaires financiers dont l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental de la Corrèze.

3-AFFAIRES GENERALES

➤ **Bibliothèque Départementale de Prêt : convention** : il est proposé à l'assemblée de renouveler la convention passée en 2015 avec le Conseil Départemental (Bibliothèque Départementale de Prêt).

Cette convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre le Conseil Départemental (Bibliothèque de Prêt) et la Commune de Le Chastang. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la lecture et des bibliothèques mis en œuvre sur le territoire départemental 2015-2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de renouveler ladite convention.

➤ **Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze : Adhésion au groupement de commandes** : Un groupement de commande a été initié par plusieurs syndicats d'énergie (AVEYRON, CANTAL, CORREZE, GERS, LOT, LOZERE, TARN).

Les communes ont été sollicitées pour adhérer à ce groupement de commandes.

Si elles adhèrent elles seront systématiquement amenées à confirmer leur participation à l'occasion du lancement de chaque marché d'achat de gaz ou d'électricité.

Actuellement la commune est alimentée par ERDF dans le cadre des tarifs réglementés.

Il peut être intéressant d'adhérer au groupement de commandes au cas où les tarifs réglementés n'existeraient plus et que la mise en concurrence deviendrait obligatoire pour tous les tarifs.

Il est proposé d'adhérer à ce groupement de commandes qui offre l'opportunité de participer à un marché groupé en cas de besoin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adhérer au groupement de commandes

4-QUESTIONS DIVERSES

➤ **Réfection du Chemin Rural de Teillard** : deux entreprises ont été consultées et ont présenté les offres suivantes :

- **Entreprise POUZOL** : 8 000.00 € HT
- **Entreprise ASSIMON** : 11 820.00 € HT

Il est décidé de retenir l'offre de l'entreprise POUZOL.

➤ **Travaux de mise en accessibilité de l'église et du stade** : la consultation des entreprises va se dérouler du mardi 09 mai au vendredi 09 juin 2017 à 17 h 00.

La commission d'appel d'offres se réunira :

- Mardi 13 juin 2017 à 14 h 00 : ouverture des plis
- Mardi 20 juin 2017 à 14 h 00 : présentation de l'analyse des offres par le Bureau d'Etudes DEJANTE

➤ **Programmation des conseils municipaux à venir**

- Vendredi 30 juin 2017 à 18 h 30
- Vendredi 21 juillet 2017 à 18 h 30

➤ **Fête de l'école** : cette manifestation est prévue le samedi 01 juillet 2017. Elle portera sur l'exposition de photos et d'objets anciens ainsi que sur le travail des enfants effectué lors des activités périscolaires.

➤ **Elections législatives du 11 et 18 juin 2017** : les bureaux de vote ouvriront à 8 h 00 et fermeront à 18 h 00 et non à 19 h 00.

Séance levée à 19 h 20

La Présidente


Josette FARFA



Le Secrétaire


Christophe MARCON